

## **LA RÉDACTION DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

**Notes à destination des étudiants en sciences géographiques  
de l'Université de Liège**

**Dr. A. ANCEAU  
Dr. A. DEMOULIN  
Pr. J.-P. DONNAY  
Pr. S. SCHMITZ  
Dr. V. VANDERHEYDEN**

## Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Références citées dans le texte.....	4
3. Liste bibliographique .....	5
3.1. Livres.....	6
3.2. Chapitre de livre .....	6
3.3. Article de périodique .....	7
3.4. Fascicule de périodique .....	8
3.5. Résumé (abstract).....	8
3.6. Actes d'un symposium ou d'une conférence (proceedings) .....	8
3.7. Thèse ou mémoire non publié .....	9
3.8. Documents cartographiques .....	9
3.9. Ressources électroniques : site web .....	11
3.10. Ressources électroniques : CD-ROM .....	12
3.11. Loi, arrêté, traité, convention (texte législatif).....	12
4. Autres .....	13
5. Bibliographie.....	14

## 1. INTRODUCTION

Tous les documents utilisés pour la rédaction de vos travaux (textes, figures, images, cartes) doivent être cités, quelle qu'en soit la source (livre ou chapitre de livre, périodique ou article de périodique, sites web, thèses, cartes, rapports...). Ces références sont citées à la fin du travail et sont regroupées dans une liste bibliographique ou liste de références.

Une **liste bibliographique** est une liste de références classées selon certains critères. Elle a pour but de permettre aux lecteurs de connaître les travaux utilisés dans la réalisation du travail et de les retrouver. Elle donne aux lecteurs accès aux ouvrages utiles pour le contrôle, le complément, l'explication du sujet traité. Elle informe également sur l'état de la littérature sur un sujet donné à un moment déterminé. Elle permet de repérer les auteurs « importants », les titres de revues, les sites web qu'il faut connaître pour suivre un domaine (Boulogne, 2002 ; David, 1984). Elle évite le plagiat en respectant la propriété intellectuelle des auteurs<sup>1</sup>.

Une liste bibliographique peut être organisée :

- par ordre de citation dans le texte (méthode numérique ou Vancouver) ;
- par ordre alphabétique du premier auteur (Harvard ou A.P.A.).

Toutes les références citées dans le texte doivent être présentes dans la liste bibliographique et *vice versa*.

**Il n'existe pas de règle unique de présentation des références bibliographiques.** Mais une fois un modèle de rédaction choisi, il faut le conserver dans tout le travail.

Pour tous les travaux que vous rentrerez dans le cadre de vos études en sciences géographiques à l'ULiège, il vous sera demandé de suivre le modèle proposé ci-après, basé sur la norme de l'A.P.A. Lors de la rédaction de votre mémoire de master, vous pourrez utiliser un autre modèle ou une autre norme, mais uniquement en accord avec votre promoteur.

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations concernant la lutte contre le plagiat à l'ULg, voir le document « Le plagiat ? Pas pour moi ! » [http://www.ulg.ac.be/cms/c\\_1174393/le-plagiat-pas-pour-moi](http://www.ulg.ac.be/cms/c_1174393/le-plagiat-pas-pour-moi).

## 2. REFERENCES CITEES DANS LE TEXTE

Dans le texte, les citations de la littérature comportent le nom de l'auteur, l'année de publication et éventuellement l'indication des pages.

Exemples :

- (Drexel, 1991).
- (Smith et Jones, 1970) ou dans un texte anglais (Smith and Jones, 1970), ou (Smith & Jones, 1970) (que le texte soit en français ou en anglais). **Soyez cohérent : utilisez toujours la même coordination dans tout le texte.**

S'il existe plus de deux auteurs, le renvoi sera (Smith *et al.*, 1997).

*et al.* = *et alii* : expression latine signifiant « et les autres »

N'utilisez jamais « & al. » ou « and al. » : « *et al.* » est une expression latine qui ne peut être transformée.

Si le nom de l'auteur fait partie de la phrase, seule l'année sera mise entre parenthèses : Jones (1990) ... , ... as discussed by Mitchell (1987) ...

Deux références ou plus du même auteur publiées dans la même année sont distinguées par a, b, c... après l'année : (Smith, 1989a, 1989b).

Si plusieurs sources sont citées, elles seront présentées par ordre chronologique.

Exemples :

- For terrace formation we refer to previous work, for instance by Gibbard and Lewin (2009), Lewin and Gibbard (2010) and Vandenberghe (2015).
- Then, from 1.4 and 2 Ma (highest river terraces in Huang He and Huang Shui respectively) river entrenchment increased drastically until now (Vandenberghe *et al.*, 2011; Hu *et al.*, 2016).

Si vous reprenez une figure publiée dans un autre document, vous devez citer sa source.

Fig. 3. Climate and temperature graphs (Machin, 2016).

Si vous modifiez une figure, vous devez le préciser avec la source.

Fig. 3. Climate and temperature graphs (Machin, 2016; modifiée).

### 3. LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

Votre liste bibliographique ou liste de références sera présentée par ordre alphabétique du premier auteur puisque nous suivons la norme APA 6. Pour un auteur donné, les références seront classées sur base du nombre d'auteurs (un, deux, trois ou plus). Si un auteur a écrit certains de ses articles avec un ou plusieurs co-auteurs, l'ordre est le suivant :

- articles de l'auteur seul, classés par ordre chronologique ;
- articles du même auteur avec un seul co-auteur, classés par ordre alphabétique du second auteur, puis par ordre chronologique si nécessaire pour les références dont les deux auteurs sont identiques;
- articles de l'auteur avec plus d'un co-auteur, classés par ordre chronologique.

Par exemple :

- Smith, A. (1989a)
- Smith, A. (1989b)  
    L'ordre entre les deux références est déterminé par l'ordre alphabétique du titre de la publication.
- Smith, A. (1991)
- Smith, A. & Allen, C. (1992)
- Smith, A. & Frank, B. (1990)
- Smith, A. & Frank, B. (1997)
- Smith, A., Wegner, C., Dupont, M., Rivière, V. & Jones, H. (1989)
- Smith, A., Roberts, L. & Jones, T. (1993)
- Smith, A., Jones, T. & Roberts, L. (1997)
- Smith, A., Jones, T. & Roberts, L. (2000a)
- Smith, A., Roberts, L. & Allen, C. (2000b)
- Smith, A., Fournié, A., Gasnier, A., Lemarchand, N., Metton, A. & Soumagne, J. (2008).

**Soyez le plus complet possible : le but est d'aider le lecteur à localiser chaque référence.**

Un document (livre, article de périodique ...) consultable en ligne doit être cité comme un document imprimé, si ce n'est qu'il faut mentionner en plus le D.O.I.<sup>2</sup> ou l'adresse URL et la date de consultation si le document est consultable en ligne, ou le titre de la base de données et le type de média si le document est disponible sur un CD-ROM.

Comment citer les références dans le cas de :

---

<sup>2</sup> DOI : Digital Object Identifier (ou « identifiant d'objet numérique ») = identifiant permanent attribué à un fichier web ou à un document Internet de telle façon que si son adresse Internet change, l'utilisateur sera redirigé vers sa nouvelle adresse. Le DOI n'existe pas toujours. Dans ce cas, on utilise l'URL de l'article.

DOI resolver : <http://www.crossref.org>

Pour transformer un DOI en URL, faites le précéder de <http://dx.doi.org/> .

### 3.1. Livres

Auteur(s). (Année de publication). *Titre de l'ouvrage, tomainson*. Edition. Lieu d'édition : éditeur commercial, Titre de la collection, n° de la collection, nombre total de pages.

Les prénoms des auteurs sont habituellement réduits à leurs initiales. Les éditeurs commerciaux doivent être cités complètement et la ville de publication doit être précisée. Le nombre total de pages est ajouté à la fin de la référence.

Graham, B. (1995). *Geography and air transport*. Chichester : Wiley, 288 p.

Beaujeu–Garnier, J. & Delobez, A. (1977). *Géographie du commerce*. Paris : Masson, 283 p.

Appadurai, A. (1996). *Modernity at large: cultural dimensions of globalization*. Minneapolis : University of Minnesota Press, 229 p.

Charbit, Y. (2010). *The classical foundations of population thought: from Plato to Quesnay*. Dordrecht : Springer, 179 p. <http://dx.doi.org/10.1007/978-90-481-9298-4>.

Si l'ouvrage est rédigé sous la responsabilité scientifique d'un ou plusieurs auteurs (directeurs de publication ou éditeurs scientifiques), une mention « ed. » (un seul responsable) ou « eds » (plusieurs responsables) sera ajoutée après leur nom.

Goudie, A. (ed.) (2004). *Encyclopedia of geomorphology*. London : Routledge, 1156 p.

Dragoni, W. & Sukhija, B.S. (eds) (2008). *Climate change and groundwater*. London: Geological Society, Special publications, 288, 186 p.

Desse, R.–P., Fournié, A., Gasnier, A., Lemarchand, N., Metton, A. & Soumagne, J. (eds) (2008). *Dictionnaire du commerce et de l'aménagement*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 357 p.

### 3.2. Chapitre de livre

Auteur(s) du chapitre. (Année de publication). Titre du chapitre. In Editeur(s) scientifique(s) de l'ouvrage, *Titre de l'ouvrage, tomainson*. Edition. Lieu d'édition : éditeur commercial, Titre de la collection, n° de la collection, 1<sup>ère</sup> – dernière pages du chapitre.

Watts, M. (2003). Alternative modern: development as cultural geography. In Anderson, K., Domosh, M., Pile, S. & Thrift, N. (eds), *Handbook of cultural geography*. London : Sage, 433–453.

Black, W. R. (1998). Sustainability of transport. In Hoyle, B. S. & Knowles, R. D. (eds), *Modern transport geography*, 2<sup>e</sup> éd. Chichester : Wiley, 337–351.

Desse, R.–P. (1997). Observatoires et Système d'Information Géographique : un exemple de cartographie du commerce appliqué à l'agglomération brestoise. In Desse, R.–P. & Metton, A. (eds), *Les nouveaux acteurs du commerce et leurs stratégies spatiales*. Brest : Université de Bretagne Occidentale, 309–319.

Demoulin, A. (1995). L'Ardenne des plateaux, héritage des temps anciens. In Demoulin, A. (ed.), *L'Ardenne : essai de géographie physique*. Liège : Département de Géographie physique et Quaternaire, Université de Liège, 68-93.

Dans cet exemple, A. Demoulin exerce deux fonctions différentes : celle d'auteur d'un chapitre et celle d'éditeur scientifique de l'ouvrage.

Par contre, si l'auteur du chapitre est également auteur, et non éditeur scientifique, de l'ouvrage (il a donc la seule fonction d'auteur), on ne le cite que comme auteur du chapitre, en tête de référence.

Anderson, G.M. (2005). The first law of thermodynamics. In *Thermodynamics of natural systems*. 2<sup>e</sup> éd. Cambridge : Cambridge University Press, 31-63.

Arnaud, L. (1999). Le sport comme médiateur cognitif. In *Politiques sportives et minorités ethniques*. Paris : L'Harmattan, 139-181.

Charbit, Y. (2010). History and utopia: the Platonic City. In *The classical foundations of population thought: from Plato to Quesnay*. Dordrecht : Springer, 13-41. [http://dx.doi.org/10.1007/978-90-481-9298-4\\_2](http://dx.doi.org/10.1007/978-90-481-9298-4_2).

Schlüter, T. (2008). Tectonostratigraphic synopsis. In *Geological atlas of Africa: with notes on stratigraphy, tectonics, economic geology, geohazards, geosites and geoscientific education of each country*. 2<sup>e</sup> éd. Berlin : Springer, 13-28. [http://dx.doi.org/10.1007/978-3-540-76373-4\\_3](http://dx.doi.org/10.1007/978-3-540-76373-4_3).

### **3.3. Article de périodique**

**Auteur(s). (Année de publication). Titre de l'article. Titre du périodique, volume(numéro), 1<sup>ère</sup> – dernière pages de l'article.**

Suivant les « écoles », les titres de périodiques sont tous donnés en entier ou sont tous abrégés suivant des règles précises. Comme la tendance générale est de ne plus abréger les titres de périodiques, les titres de périodiques seront développés en entier.

Donnay, J.-P. (2000). L'intégration de l'estompage dans les spatio-cartes. *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, 38, 107-119.

Gibb, R., Lowndes, T. & Charlton, C. (1996). The privatisation of British Rail. *Applied Geography*, 16(1), 35-51.

Thomas, I. (2001). Cartographie d'aujourd'hui et de demain : rappels et perspectives. *Cybergeo : Revue européenne de géographie*, 189, 23 p. <http://dx.doi.org/10.4000/cybergeo.3812>.

Le Heron, R. & Lewis, N. (2011). New value from asking 'Is geography what geographers do?' *Geoforum*, 42, 1-5. <http://dx.doi.org/10.1016/j.geoforum.2010.08.006>.

García-Castellanos, D., Cloetingh, S. & van Balen, R. (2000). Modelling the Pleistocene uplift in the Ardennes–Rhenish Massif: thermo–mechanical weakening under the Eifel? *Global and Planetary Change*, 27, 39–52.

Un article de quotidien sera cité comme suit :

Evers, F. (16 février 2017). EU heeft kopzorgen over AI. *De Morgen*, p. 13.

### **3.4. Fascicule de périodique**

Trotta, M., Kasprzyk, J.-P. & Donnay, J.-P. (eds) (2013). Crime mapping & modelling. *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, 60, 72 p.

### **3.5. Résumé (abstract)**

Sammis, C.G. (1993). Relating fault stability to fault zone structure. *Geological Society of America Abstracts with Programs*, 25(6) A115–A116.

McCann, W.R. & Mora, S. (2010). Historic earthquakes along southern Hispaniola and comparison of the effects of the 1700 and 2010 Haiti events. *Seismological Research Letters*, 81(3), 539.

### **3.6. Actes d'un symposium ou d'une conférence (proceedings)**

Les actes d'un symposium peuvent être publiés de différentes façons : comme un livre dans une maison d'édition commerciale, comme un livre par les organisateurs du congrès, comme un volume thématique d'une revue, sous forme de CD-ROM ou de clé USB, ou être disponibles sur un site web.

Les actes publiés par une maison d'édition commerciale seront cités comme un livre avec un éditeur scientifique (ou comme un chapitre de livre pour un acte en particulier).

Les actes publiés par les organisateurs du congrès sont souvent plus difficiles à obtenir par après et un soin particulier doit être apporté à leur référencement. Le nom et le numéro du congrès doivent être fournis quand cela est possible.

Pour certains congrès, les actes sont uniquement disponibles en ligne et seront donc cités comme un document disponible sur le web.

Nadasdi, I., Donnay, J.-P. & Baudot, Y. (1990). Etude de l'organisation d'un espace transfrontalier par télédétection spatiale : le cas de l'Eurégio. In SPPS (ed.), *Programme de recherche scientifique dans la télédétection spatiale, actes du symposium*, Bruxelles, 1988. Bruxelles : Services de Programmation de la Politique Scientifique, 301–326.

Maldague, H. & Halleux, J.-M. (2015). *Aménités résidentielles et périurbanisation : enseignements de l'approche hédonique du marché foncier liégeois*. In 9<sup>es</sup> Journées de Recherches en Sciences Sociales, 10–11 décembre 2015, Nancy. Actes des journées 2015. Paris : Société française d'économie rurale, 20 p.



Trotta, M., Bidaine, B. & Donnay, J.P. (2011). Determining the geographical origin of a serial offender considering the temporal uncertainty of the recorded crime data. *In GEOProcessing 2011: The Third International Conference on Advanced Geographic Information Systems, Applications, and Services*, February 23–28, 2011, Gosier, Guadeloupe, France. Wilmington (DE) : International Academy, Research, and Industry Association (IARIA) [CD ROM], 40–45.

### **3.7. Thèse ou mémoire non publié**

**Auteur. (Année). Titre du mémoire ou de la thèse. Titre du diplôme obtenu, Lieu de soutenance, Institution dans laquelle le travail a été présenté, inédit, nombre de pages.**

Devillet, G. (1996). *La tertiarisation des parcs d'activités économiques en région wallonne*. Mémoire de licence en sciences géographiques, Liège, Université de Liège, inédit, 185 p.

Muhindo, S. (2011). *Le contexte urbain et climatique des risques hydrologiques de la ville de Butembo (Nord-Kivu /RDC)*. Thèse de doctorat, Liège, Université de Liège, inédit, 275 p. <http://bictel.ulg.ac.be/ETD-db/collection/available/ULgetd-11082011-234024/unrestricted/TheseMuhindoSahani.pdf>. Consulté le 29 février 2012.

Vanderheyden, V. (2016). *Deconstructing landscape in the mind of people: an exploration of everyday and wind energy landscapes*. Thèse de doctorat, Liège, Université de Liège, inédit, 147 + 57 p. <http://hdl.handle.net/2268/203409>. Consulté le 9 février 2017.

### **3.8. Documents cartographiques**

#### **3.8.1. Cartes seules**

Lorsqu'une carte est utilisée, elle doit être citée dans la liste bibliographique. Bien que les modèles proposés divergent, voici les éléments qui devraient être présents dans la référence :

- nom de l'auteur ou des auteurs (ou autre mention de responsabilité) (personne physique ou personne morale)
- année de publication
- *titre* (si le format du document n'est pas spécifié, ajoutez « [carte] »)
- édition (si indiquée)
- échelle (sous forme de rapport)
- lieu de publication
- éditeur commercial
- nombre de feuilles (si > 1).

Lorsque le titre de la carte ne fournit pas d'information quant à la nature des données présentées, une description peut être ajoutée entre crochets, immédiatement après le titre, par exemple : Carte de la région de Comblain–au–Pont [géomorphologie].

Si le titre ne permet pas d'identifier qu'il s'agit d'un document cartographique, la mention [carte] sera ajoutée après le titre.

Si l'échelle est inconnue, ajoutez « échelle non précisée ».

Pinna, P., Muhongo, S., Mcharo, B.A., Le Goff, E., Deschamps, Y., Ralay, F. & Milesi, J.-P. (2008). *Geology and mineral map of Tanzania*. 1:2 000 000. Orléans : BRGM.

Emberger, A. & Périchaud, J.-J. (1978). *Carte des ressources minérales du Massif Central et de sa bordure*. 1:1 000 000. Orléans : Bureau de Recherches Géologiques et Minières, accompagnée d'une notice explicative de 105 p.

Il est également possible de rédiger deux références différentes, une pour la carte et l'autre pour la notice explicative. Cette seconde façon de faire peut être utilisée lorsque la notice et la carte n'ont pas les mêmes auteurs ou les mêmes dates de publication.

Frith, N.H.J. (compiler). (1976). *Total magnetic intensity map*. 1:1 000 000. South Australia, Geological Survey. Maps of South Australia Series.

Mullineaux, D.R. (1976). *Preliminary overview map of volcanic hazards in the 48 conterminous United States*. 1:7 500 000. U.S. Geological Survey Miscellaneous Field Studies Map MF-786 (Reprinted 1979).

Bayley, R.W. & Muehlberger, W.R. (compilers). (1968). *Basement rock map of the United States, exclusive of Alaska and Hawaii*. 1:2 500 000. U.S. Geological Survey. 2 feuilles.

Ernst, W.G. (1993). *Geology of the Pacheco Pass quadrangle, central California Coast Ranges*. 1:24 000. Geological Society of America Map and Chart Series MCH078, 12 p. text.

Ontario Institute of Pedology. (1989). *Soils of West Lincoln, Regional Municipality of Niagara, Ontario, Sheet 1* [map]. 1:25 000. Guelph, ON: The Institute. Soils of the Regional Municipality of Niagara, Ontario.

### 3.8.2. Cartes dans une série

IGNB (1988). *Carte topographique de Belgique, série M834, Dalhem - Herve 42/3-4*. 3<sup>e</sup> éd. 1:25 000. Bruxelles : Institut Géographique National.

Ruthy, I. (2008). *Carte hydrogéologique de Wallonie, Dalhem - Herve 42/3-4*. Ed. actualisée. 1:25 000. Namur : Ministère de la Région wallonne, Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement, accompagnée d'une notice explicative de 50 p.

[http://environnement.wallonie.be/cartosig/cartehydrogeo/document/Poster\\_4234.pdf](http://environnement.wallonie.be/cartosig/cartehydrogeo/document/Poster_4234.pdf).

Consulté le 15/02/2010.

### 3.8.3. Cartes dans un ouvrage (éventuellement hors texte)

Dans ce cas, la carte sera citée comme un chapitre de livre.

Petit-Maire, N. (éd.) (2001). La France à l'optimum climatique holocène 8 000 ± 1 000 ans B.P., température globale moyenne : 2 °C supérieure à l'actuelle [carte]. 1:1 000 000. In Brulhet, J. & Petit-Maire, N. (eds), *La France pendant les deux derniers extrêmes climatiques : variabilité naturelle des environnements*. Châtenay-Malabry : ANDRA, [s.l.] : CNF-INQUA, carte hors texte.

### 3.8.3. Cartes dans un atlas

Charlier, J., Charlier-Vanderschraege, D., De Koninck, R. & Dorval, G. (2002). Moyen-Orient : utilisation du sol / énergie [carte]. 1 :12 500 000. In *Le grand atlas*, 10<sup>e</sup> éd. Bruxelles : De Boeck & Larcier, 99.

National Geographic Information Institute (2009). Locations of meteorological stations and climatographs for selected stations [carte]. 1:3 000 000. In *The national atlas of Korea*. Suwon-si : National Geographic Information Institute, 52.

### 3.9. Ressources électroniques : site web

Les pages web doivent être citées comme un livre. L'URL (adresse web) et la date de consultation doivent être mentionnées. La référence devrait inclure les informations suivantes :

- auteur de la page web
- année de publication
- titre de la page web
- « éditeur »
- URL
- date de consultation
- le nombre de page (si cela est possible).

Shackle, L. & Duvernay, J. (2001). *Citing Electronic resources*. Arizona State University Libraries. [http://www.asu.edu/lib/noble/library/cit\\_elec.htm](http://www.asu.edu/lib/noble/library/cit_elec.htm). Consulté le 21 novembre 2003.

UNDP (2010). *Human development index (HDI) - 2010 Rankings*. United Nations Development Programme (UNDP). <http://hdr.undp.org/en/statistics>. Consulté le 01 mars 2011.

FAO (2016a). AQUASTAT database: Burkina Faso. Food and Agriculture Organization of the United Nations. <http://www.fao.org/nr/water/aquastat/data/query/index.html>. Consulté le 07 décembre 2016.

FAO (2016b). Base de données d'AQUASTAT : Bénin. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). <http://www.fao.org/nr/water/aquastat/data/query/index.html>. Consulté le 07 décembre 2016.

### **3.10. Ressources électroniques : CD-ROM**

Dans le cas d'un CD-ROM, les données suivantes devraient être mentionnées :

- le nom de l'auteur ou des auteurs (ou de l'éditeur scientifique ou du compilateur, si aucun auteur n'est indiqué)
- l'année de publication
- *le titre*
- (l'édition ou la version)
- [le type de support et son identification]
- le lieu d'édition ou de production
- le nom de l'éditeur ou du producteur
- la description physique si nécessaire

Ghana Minerals Commission (1998). *Ghana Mining CD-ROM*, [CD-ROM]. Accra : Government of Ghana. 1 CD-ROM + 1 livret de 4p.

Gaines, S., Hataway, P. & Hipskind, S. (eds) (1992). *Airborne Arctic Stratospheric Expedition II* [CD-ROM NASA/UARP-004]. Moffett Field (CA) : NASA's Ames Research Center.

Environmental Systems Research Institute INC. (1993). *Digital Chart of the World for use with ARC/INFO® software* [CD-ROM]. Redlands (CA) : ESRI.

### **3.11. Loi, arrêté, traité, convention (texte législatif)**

Ministère de la Justice et Ministère de l'Agriculture (1975). Loi sur la protection des animaux du 2 juillet 1975. *Moniteur belge*, le 18 juillet 1975, 8967-8969.

Conseil de l'Europe (2000). *Convention européenne du paysage*. Signée à Florence, le 20 octobre 2000. Strasbourg : Conseil de l'Europe, STCE n°176. <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=0900001680080621>. Consulté le 28 février 2017.

#### 4. AUTRES

Certaines références seront mentionnées dans le texte et non dans la liste bibliographique. Il s'agit de :

– communications personnelles :

Les communications personnelles seront citées dans le texte sous la forme de : (nom de l'auteur, comm. pers., année), par exemple : (J.-M. Halleux, comm. pers., 2014). Un complément d'information peut être ajouté en note de bas de page. Les informations reçues par e-mail seront traitées de cette façon.

– données non publiées :

Les données non publiées doivent être citées comme (données non publiées).

– documents non encore publiés :

On ne fera pas référence à des articles en préparation ou "soumis" (y compris les articles gratifiés de la mention "en révision"), dont on n'a aucune garantie sur l'avenir. Les articles "acceptés" ou "sous presse" peuvent être cités et seront alors inclus dans la liste de références avec la mention correspondante en lieu et place de l'année de publication, encore inconnue.

## 5. BIBLIOGRAPHIE

- Boulogne, A. (2002). *Comment rédiger une bibliographie*. Paris : Nathan, Coll. 128, 278, 128 p.
- Brock University (2013). How to reference geospatial data, maps, atlases, air photos. Brock University map, data & GIS Library, St. Catharines, Ontario.  
<https://brocku.ca/maplibrary/guides/How-to-Reference.pdf>. Consulté le 5 avril 2017.
- David, L. (1984). *Géoécriture ou l'art d'écrire la géologie*. Orléans : Bureau de recherches géologiques et minières, Manuels et méthodes 10, 150 p.
- Département de Géographie, UQAM. (2014). Normes bibliographiques du Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal. Université du Québec à Montréal, 6 p.  
[http://geo.uqam.ca/upload/files/NormesMethod/Normes%20bibliographiques%20dept\\_geo\\_UQAM\\_V12\\_2014.pdf](http://geo.uqam.ca/upload/files/NormesMethod/Normes%20bibliographiques%20dept_geo_UQAM_V12_2014.pdf). Consulté le 20 janvier 2017.
- Shackle, L. & Duvernay, J. (2001). *Citing Electronic resources*. Arizona State University Libraries. [http://www.asu.edu/lib/noble/library/cit\\_elec.htm](http://www.asu.edu/lib/noble/library/cit_elec.htm). Consulté le 27 octobre 2004.
- Ward Aber, S.E. & Ward Aber J. (2017). *Map librarianship: a guide to geoliteracy, map and GIS resources and services*. Amsterdam : Elsevier, 278 p.
- Wiley (2007). Wiley-Blackwell house style guide. 60 p.  
[https://authorservices.wiley.com/asset/photos/House\\_style\\_guide\\_ROW4520101451415.pdf](https://authorservices.wiley.com/asset/photos/House_style_guide_ROW4520101451415.pdf). Consulté le 20 janvier 2017.
- Wood, A.A. (2012). ACMLA recommended best practices in citation of cartographic materials. *ACMLA bulletin* 141, 8 p.  
[https://acmla-acacc.ca/docs/ACMLA\\_BestPracticesCitations.pdf](https://acmla-acacc.ca/docs/ACMLA_BestPracticesCitations.pdf). Consulté le 20 janvier 2017.